

PROGRAMME DE FORMATION

DIPLOME D'ETAT POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE – Cursus Théorique – Année 1

Publics Concernés :

Danseurs issus d'une pratique amateur ou artistes chorégraphiques, ayant une pratique confirmée en danse, souhaitant développer les savoirs et savoirs faire nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie de la danse, consciente et animée.

Pré requis :

Obtention de l'examen d'aptitude technique

ou

Validation de l'expérience professionnelle par équivalence de l'EAT auprès de la DRAC.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Cursus Forfait : **393 heures**.

Dates de la formation : octobre 2021 à juin 2022.

Période d'interruption : Vacances de Noël (du 18/12/21 au 2/01/22), semaine aux vacances d'hiver et de printemps selon emploi du temps

Horaires : 9h30/ 12h30 et 14h/17h

Lieu de formation : *Studios du Cours – 76 rue du Rouet – 13008 MARSEILLE*
Formation à distance selon dispositions sanitaires
Observations et mises en pratiques avec des structures partenaires.

Organisation sous forme d'Unités d'Enseignement.

Objectifs Pédagogiques

Conduire à la conscience corporelle pour l'exécution d'un mouvement juste et sans danger pour la santé des corps.

(Anatomie – Physiologie et ateliers relation anatomie/danse)

Connaître et comprendre l'art de la danse en occident, les grands mouvements et courants esthétiques, la diversité des genres et des techniques de la renaissance à nos jours. (Histoire de la Danse)

De la musique du Moyen âge aux musiques actuelles, comment écouter, comprendre et éprouver les éléments constitutifs de l'art musical dans ses rapports avec ceux de l'art chorégraphique. (Formation musicale)

Approfondir sa formation technique, répondre à la formation du danseur par l'expérience, la compréhension et l'entraînement des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé ; "construire" le corps et ses capacités fonctionnelles, dans le sens de l'élaboration d'un mouvement juste et animé.

S'approprier le fond de ressources pédagogiques

Acquérir une méthodologie d'apprentissage

S'initier à la pédagogie par la pratique de l'atelier, l'observation, l'évaluation.

Contenus de la Formation

Les contenus sont déclinés en application de l'Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation et aux annexes du présent arrêté.

A / UE1 : HISTOIRE DE LA DANSE : 90 heures

Histoire de la danse, Analyses d'œuvres chorégraphiques, Ateliers autour des fondamentaux et du répertoire

Danse Renaissance - danse baroque. Création du ballet classique - son évolution : le ballet romantique, la danse française à l'étranger, les ballets russes, le néoclassique. Les précurseurs de la danse contemporaine : les principaux courants de la danse contemporaine depuis le début du XXe siècle et ses liens avec l'évolution des arts plastiques - leurs rapports avec la musique. Origines et évolution de la danse jazz et de la musique jazz : les précurseurs, la comédie musicale. Les courants actuels de la danse en France.

Accompagner chaque étudiant à définir et établir son propre cheminement artistique en créant des liens entre l'histoire de la danse et sa pratique.

Connaître et comprendre l'art de la danse en occident, les grands mouvements et courants esthétiques, la diversité des genres et des techniques de la renaissance à nos jours.

Compétences, connaissances, attitudes évaluées :

- Mettre en jeu les éléments fondamentaux et spécifiques de son genre chorégraphique

- Connaître et interroger les fondamentaux de la danse

- Connaître la culture chorégraphique patrimoniale et actuelle

B / UE2 : ANATOMIE – PHYSIOLOGIE : 90 heures

Développer des connaissances sur la structure, le fonctionnement du corps, la valeur fonctionnelle de l'anatomie – physiologie.

Anatomie et ateliers relation anatomie/danse :

Conduire à la conscience corporelle pour l'exécution d'un mouvement juste et sans danger pour la santé des corps.

Préparer à la lecture du corps dans le mouvement dansé :

L'organisation du squelette, l'appareil locomoteur, les grandes fonctions physiologiques du corps.

Connaissances générales, Anatomie fonctionnelle : le squelette, le fonctionnement des articulations et le rôle des ligaments, les principales chaînes musculaires et leurs fonctions, les principes et mécanismes de base régissant le corps.

Equilibre du corps : organes de l'équilibre, tonus postural, ligne et centre de gravité du corps

Schéma corporel : la proprioceptivité

-Mécanisme cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse.

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

- Mettre en jeu les connaissances anatomique et physiologique du mouvement

- Mettre en relation sa pratique avec des savoirs en anatomie et physiologie, analyses qualitatives et fonctionnelles du mouvement

C / UE3 FORMATION MUSICALE : 120 heures

- **Pratiques et cultures musicales**

Par les multiples entrées proposées, la formation musicale constitue un outil efficient pour la danse et sa transmission : histoire, analyse, écoute, solfège rythmique, ateliers rythme du corps ...

De la musique du Moyen âge aux musiques actuelles, comment écouter, comprendre et éprouver les éléments constitutifs de l'art musical dans ses rapports avec ceux de l'art chorégraphique.

-Histoire de la musique

La connaissance des courants musicaux qui ont été reliés aux grandes époques chorégraphiques : époque, style, forme, du Moyen Age au XXème siècle inclus.

Un nombre restreint d'oeuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise (œuvres au programme).

- **Connaissances solfégiques et pratiques élémentaires**
- **Capacités à transcrire gestuellement un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques**

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

- Mettre en jeu des connaissances musicales et des savoirs en matière de rythme corporel

- Avoir une approche sensible des répertoires musicaux à travers les époques et les styles

- Développer la relation entre le geste et la musique

- Diversifier ses références et sources musicales

D / Enseignements connexes : 70 heures

Renforcement technique :

Interroger durant le temps de formation, les acquisitions techniques, au service d'une expression consciente.

Approfondir sa formation, répondre à la formation du danseur par l'expérience, la compréhension et l'entraînement des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé ; "construire" le corps et ses capacités fonctionnelles, dans le sens de l'élaboration d'un mouvement juste et animé.

Méthodologie de l'écrit, travail de recherche et documentation

Moyens et méthodes pédagogiques

Dématérialisation des ressources pédagogiques, emplois du temps, cahier enseignant ...

Fonds documentaire à disposition : livres, CD, DVD et ressources pédagogiques

Pour le cursus théorique : les cours magistraux pourront être transmis sur supports papier, mail ou vidéo. Les formateurs ont à leur disposition différents outils : tableau, vidéoprojecteurs, écran, matériel Hi-Fi, instruments de musique...

Les cours techniques et ateliers de pratiques (anatomie/danse, répertoire, rythme du corps...), auront lieu dans les studios de danse avec instruments de musique, matériel Hi-Fi, lecteur DVD, écrans.

Nous bénéficions aussi d'un réseau de lieux ressources proposés aux stagiaires : Arcade, bibliothèque de l'Alcazar, La Cité de la Musique, l'ENSDM, le Conservatoire Danse et Musique de Martigues, Le Conservatoire de Danse de Toulon, KLAP, le Théâtre du Merlan Scène Nationale

Profil du(des) formateur(s)

Responsable pédagogique / coordinatrice : Marie VERDEUIL

Liste des formateurs, diplômes et compétences : en accès sur le site

Modalités d'Évaluation de la formation

L'évaluation des UE du DE, est conduite à la fois par contrôle continu et épreuves terminales conduisant à une note finale qui détermine la validation ou non de l'UE.

Contrôle continu

UE théoriques : le CC compte à hauteur de 50 % de la note finale

Pour toutes les UE, la note de CC résulte de la moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité au cours de la formation à l'UE au nombre desquelles, obligatoirement : 1 note permettant d'évaluer l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant au cours de sa formation et 1 note d'examen blanc correspondant au format de l'évaluation terminale.

Un bulletin de suivi pédagogique est ouvert pour chaque stagiaire. Il reprend les renseignements de base et servira tout au long de la formation pour une évaluation continue, semestrielle, de la progression du stagiaire :

Pour chaque unité d'enseignement, la mesure de la progression des stagiaires sera réalisée selon les étapes suivantes :

- Semestre 1 : contrôle des connaissances théoriques, mises en situation.
- Semestre 2 : contrôle des connaissances théoriques, mises en situation, examens blancs.

Plus globalement, seront pris en compte :

- L'engagement dans les processus de formation : présence, ponctualité, travaux personnels, capacité d'échange (exposés, ateliers)
- L'autoformation : implication continue dans le travail personnel.
- L'acquisition des connaissances

À l'issue de chacune de ces étapes, les formateurs renseignent le bulletin / suivi pédagogique de chaque candidat afin de faire part de leurs évaluations et axes de progrès aux élèves.

Les élèves prendront individuellement connaissance de ces retours.

Un entretien individuel pourra être proposé en cas de difficultés particulières à la demande de l'équipe pédagogique et/ou de l'élève.

Évaluations terminales : Unités d'Enseignements théoriques

Un jury validé par le ministère de la culture est chargé de l'évaluation finale des candidats selon les modalités suivantes :

UE1 : Histoire de la danse : 4 heures - évaluation écrite : dissertation sur une question de cours et 20 questions sur des connaissances de bases.

Critères d'évaluation : connaissance de son genre chorégraphique dans son histoire, ses filiations, ses techniques et ses œuvres ; Mise en perspective et contextualisation de son genre dans l'histoire générale de la danse ; Mise en relation avec les contextes historiques et sociaux

UE2 : Anatomie Physiologie – 15 minutes – évaluation orale sur un sujet choisi parmi 3 sujets tirés au sort

Critères d'évaluation : Capacité à repérer, localiser, mobiliser et nommer les différentes parties du corps en lien avec le mouvement dansé ; capacité à définir avec finesse les qualités du mouvement ; Capacité à relier fonction physiologique et adaptation à l'effort

UE3 : Formation musicale – 30 minutes – évaluation orale et dansée – écoute et analyse d'une œuvre au programme, mémorisation et reproduction rythmique et mélodique d'une phrase musicale, lecture rythmique, écoute et analyse d'un extrait musical tiré au sort par le jury puis interprétation dansée.

Critères d'évaluation : Capacité d'analyse d'une œuvre musicale au programme ; capacité à lire un rythme simple, et connaître les bases des termes musicaux ; capacité à transcrire en mouvement un court extrait musical

A l'issue de la formation, le centre fournit une attestation de formation ainsi que le bulletin / suivi pédagogique du candidat.

Les résultats des épreuves sont attestés par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) sur le *livret de formation* des élèves.

Évaluation de la formation par les stagiaires

Temps de concertation Stagiaires :

Des moments réguliers de réflexion et synthèses écrites sur l'acquisition des connaissances et le déroulement de chaque module seront organisés en fin de cours, à l'initiative des stagiaires ou de l'intervenant, afin de pouvoir déterminer au mieux la nature des adaptations à organiser, dans le cadre du programme : contenus, processus pédagogiques, besoins, nécessité d'organiser des groupes de travail...

Afin d'organiser et centraliser ces retours, des délégués sont élus pour chaque module. Ils transmettront ces documents à une personne référente pour les Studios du Cours.

Les intervenants concernés en prendront connaissance et devront formuler une note écrite mentionnant les actions correctives prévues (copie au bureau) et la restituer à l'oral aux stagiaires.

Questionnaires de satisfaction :

Des questionnaires de satisfaction seront à remplir à l'issue de la formation.

Ils comprennent des questions :

- « fermées » : appréciations du module / contenus / méthodologie / implication des formateurs ..
- « ouvertes » : vie dans le centre / projets / auto-évaluation / formations continues ..
- « administratives » : prise en charge administrative / emploi / statut ...